

Philippe LAURENT pour le Comité d'installation
du Conseil National de Transition
abs 4 POLES DE DEVELOPPEMENT,
Cel.1, Z.A. Les Bernardes
03130 LE DONJON - FRANCE

RAR N° RK 518 17 759 9 FR

Monsieur le Secrétaire Général
des Nations Unies
United Nations Headquarters
First Avenue at 46th Street
New York – NY 10017 - USA

Le Donjon, le 26 août 2021,

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous écris en tant que membre et au nom du Comité d'installation, émanation du Conseil National de Transition (CNT) de France, également appelé « Conseil National de Transition (CNT), canal historique ». Cet organe de droit international public est actuellement la seule autorité publique légitime représentant la souveraineté du peuple français.

En effet, par la loi du 14 février 2008 ratifiant le Traité de Lisbonne les gouvernants ont placé la France sous tutelle de l'Union Européenne, en approuvant un texte quasi-identique à celui refusé à 54,67% par référendum du 29 mai 2005. Dès lors, suite à la violation des droits du peuple à la souveraineté et à former la loi par référendum, la Constitution de 1958 et donc la république qu'elle avait instituée ont juridiquement disparu en application de l'article 16 de la Déclaration des Droits de 1789. Voir : https://conseilnational.fr/wp-content/uploads/2021/07/cnt-que-dit-la-constitution_2021-0720.pdf

Je vous rappelle que ce Conseil National de Transition (CNT) a fait l'objet d'une déclaration auprès du Secrétariat Général de l'ONU par lettre Recommandée qui a été adressée personnellement à votre prédécesseur le 30 septembre 2015 signée par son fondateur et porte-parole de l'époque, Monsieur Eric Fiorile, et reçue le 15 octobre 2015. Vous trouverez ci-joint au verso une copie du récépissé d'accusé de réception du 15 octobre 2015. Voir : <https://conseilnational.fr/historique/declaration-a-lonu-le-29-septembre-2015/>

Il s'agissait d'un appel au secours du Peuple de France qui avait commencé par la proclamation publique de ce Conseil National de Transition (CNT) le 18 juin 2015, place de la Concorde, publiée dès cette date sur le site <https://conseilnational.fr>

Voir <https://conseilnational.fr/historique/proclamation-du-cnt-le-18-juin-2015/>

Cet appel avait pour but de signifier à la communauté internationale que le peuple de France se sentait désormais dirigé par des gouvernants illégitimes nous conduisant vers une tyrannie. A ce jour, vu la censure, la pression et la répression sur la population, les forces de l'ordre et les militaires, la France n'est pas libre de penser, de s'exprimer et ne respecte plus les Droits de l'Homme.

De plus, en date du 30 novembre 2020, compte-tenu de l'évolution de la situation, le Conseil National de Transition (CNT) a adressé une seconde lettre recommandée au Secrétaire Général des Nations Unies, portant « déclaration d'état d'urgence populaire » signée par Eric Fiorile en tant que « président de la France libre » et par moi-même comme Ambassadeur désigné auprès de l'ONU : voir : <https://conseilnational.fr/historique/declaration-onu-france-30-novembre-2020/>

Pour information, en décembre 2019, le Conseil National de Transition (CNT) avait organisé le procès dit de Milan, auquel étaient présents tous les français ayant répondu à l'appel du CNT, pour se constituer en Ministère Public afin de décider des poursuites à engager contre les gouvernants de fait. A cette occasion les français présents ont également décidé d'instituer une « Cour Suprême du Peuple Souverain » de France chargée de contrôler et d'être garant du respect par le CNT de son Programme et de ses valeurs pour assurer une transition sereine de deux à trois ans maximum, à l'issue de laquelle le peuple sera mis en situation de choisir lui-même son nouveau mode de gouvernance. (voir <https://conseilnational.fr/cour-supreme-du-peuple-souverain/>). J'en ai été désigné Président par Eric Fiorile, comme il l'a confirmé dans de nombreuses vidéos. Depuis le 16 décembre 2020, Eric Fiorile est victime d'une répression politique. Depuis sa sortie de prison le 29 juillet 2021 et jusqu'à son jugement, il ne semble plus, *a priori*, disposer ni de sa liberté d'expression, ni de sa liberté d'action.

C'est pourquoi, par les présentes, j'ai l'honneur de réitérer les déclarations déjà faites depuis 2015 et de réaffirmer la vivacité du Conseil National de Transition (CNT) de France, dont l'installation est en cours par ses cadres historiques réunis dans son Comité d'installation. Pour toute information complémentaire nous restons à votre disposition sur contact@conseilnational.tv et vous suggérons de consulter le site : <https://conseilnational.fr>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, l'assurance de ma considération la plus respectueuse et la plus attentive.

Philippe LAURENT,

Président de la Cour Suprême du Peuple Souverain de France
et membre du Comité d'Installation du Conseil National de Transition (CNT), agissant au nom des membres dudit Comité d'Installation, dont notamment : Delphine C., Cédric P., Marie F., Bruno V., Hadrien N., Lydie C., Sylvain C., Bruno C., ...

c.c. à 28 ambassades et c.c. à : sgcentral@un.org

P.J. : voir au verso



FRANCE

CN07

Service des Postes
AVIS DE RÉCEPTION

PRIORITAIRE / PAR AVION
AVIS DE PAIEMENT

Timbre du bureau renvoyant l'avis
Stamp of the Post Office
returning the advice



REGISTERED MAIL DELIVERY

RK 51 817 759 9 FR



LYON VAISE

Bureau de dépôt

Date de dépôt

À renvoyer à l'expéditeur (Prénom, NOM, adresse):
To be returned to sender:

Philippe LAURENT

a B.S 4 POLES DE DEVELOPPEMENT

Cel. 1, 7A B.S Bernards

03130 LE DONJON

TM2003 / 75

FRANCE

Zone réservée au traitement Poste

A remplir par l'expéditeur

A remplir par le bureau de dépôt

Destinataire de l'envoi (Prénom, NOM, adresse):

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies

United Nations headquarters

First Avenue at 46th Street
NEW YORK NY 10017 - USA

Pays: Etats Unis d'Amérique

courrier colisimo livre

Montant
Valeur déclarée

mandat n°

À compléter à destination / To be completed at destination

L'envoi mentionné ci-dessus est dû par: / This item is due by:

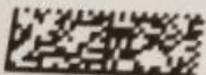
Date et signature / Day of delivery and signature *

Remis / Delivered

Payé / Paid

OMP CC

* Cet avis pourra être signé par le destinataire ou, si les règlements du pays de destination le permettent, par une autre personne autorisée ou par l'agent du bureau de destination.
This item has to be signed by the addressee (if it's authorized by the regulation of country of destination), by someone else authorized, or by the postal worker at destination.



Conseil National de Transition (CNT) canal historique
www.conseilnational.fr